



VIGILANCE JAUNE RIVIÈRE LOIR AMONT

DATE : 18 février 2026 - 6 heures

DESTINATAIRES : Corps préfectoral et sous-préfectures, bureau de la communication interministérielle, SGCD, préfectures des départements limitrophes, ARS, DDT, DDETSPP, UD DREAL, DRAAF CVL, DSDEN, ONF, ONACVVG, SDIS, SAMU, DIPN, Gendarmerie, DMD, COZ, DREAL de zone, CIGT DIRO, CPZCR, DIRNO, Conseil départemental, REMI, Chambres consulaires, Météo France Rennes, ENEDIS, RTE, GRT/NATRAM Gaz, GRDF, ORANGE, SFR, Université d'Orléans, DAME, médias locaux, associations des maires et maires ruraux, CC du Bonnevalais, CC du Grand Châteaudun, syndicats de transporteurs routiers, GEMAPIENS.

Maires des communes concernées : Alluyes – Bonneval – Châteaudun – Cloyes-les-Trois-Rivières – Donnemain-Saint-Mamès – Marboué – Moléans – Montboissier – Saint-Christophe – Saint-Denis Lanneray – Saint-Maur-sur-le-Loir

Qualification de la situation :

La décrue du Loir amont est en cours mais les niveaux sont toujours élevés. Les nouvelles précipitations des 17 et 18/02 vont engendrer de nouvelles hausses de niveaux sur l'ensemble du bassin versant.

Des débordements seront localisés dans le secteur de Saint-Maur/Bonneval, pour les prochaines 24h.

Situation actuelle : Crue faible, habituelle pour la saison

Conséquences possibles	Conseils de comportement
Tenez-vous informé de la situation. Les premiers débordements peuvent être constatés. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.	- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. - Conformez-vous à la signalisation routière. - Prudence aux promeneurs et automobilistes.

Pour tout renseignement complémentaire (cartes de vigilance et bulletins d'informations),

consulter le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/>